

Image not found or type unknown



Mariage avec un résident en italie

Par **norsabah**, le **16/07/2012** à **00:07**

Bonjour,rnrnje reviens vers vous pour vous demndez des renseignements, voilà je viens d'avoir l'information que je ss francaise car j'ai fais la demande,te que mon nom est publié au JO aussi est ce ce possible de commencer les démarches mnt ou attendre la cérémonie et comme j'envisage de me marier avec mon ami qui réside en italie , j'aimerais pas savoir si je peux faire un mariage sur place et ou on se marie au bled, car je crois il peut venir ici en france sans problème voilà vos conseils s'il vous plait merci d'avancern

Par **norsabah**, le **18/07/2012** à **23:25**

bonsoir rnrnup aumoins 1 réponse